

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CANNES - 0602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 03/07/2024 - 3078 - 2015 B 00825 - 750 661 225 - 5 EXPERIENCE

SARL 5 EXPERIENCE
68 BOULEVARD CARNOT
C/O Soft Consulting
06400 CANNES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Geoffrey Aubert





IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01012023		et clos le		31122023		Régime simplifié d'imposition ☒		Régime réel normal ☐	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) ☐											
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société						Adresse du siège social					
SARL 5 EXPERIENCE											
SIRET 75066122500045											
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement					
68 BOULEVARD CARNOT											
C/O SOFT CONSULTING 06400 CANNES											
RÉGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :											
B ACTIVITÉ											
Activités exercées						Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐					
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0 Bénéfice imposable à 15% Déficit 36 663											
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%											
2. Plus-values											
PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)			
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%							
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐				Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐			
Reprise d'entreprise en difficulté art.44 septies ☐				Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐				Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐								Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐			
								Autres dispositifs ☐			
								Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%											
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %											
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4											
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre ☐											
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :											
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐											
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :											
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, l'Etat de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays :											
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						Si oui, indication du logiciel utilisé					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :					
Tél :						Tél :					
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant :					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : 26042024 Lieu : CANNES					
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire : GERANTE					
						Signature : MME BITTON MARCELLE					
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :											

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exempt laires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SARL 5 EXPERIENCE
31122023

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2023, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15% ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents
et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		SARL 5 EXPERIENCE		68 BOULEVARD CARNOT		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				06400 CANNES			
SIRET		7 5 0 6 6 1 2 2 5 0 0 0 4 5		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122023		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	1 500	016	1 500		
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	1 600	042		1 600	1 300
	Total I (5)	044	3 100	048	1 500	1 600	1 300
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	1 788 965	052		1 788 965
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	95 000	066		95 000	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
		072	69 767	074		69 767	775 335
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	58 942	086		58 942	1 640 786
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	2 012 675	098		2 012 675	3 179 886
	Total général (I + II)	110	2 015 775	112	1 500	2 014 275	3 181 186
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100 000		1 500	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		10 000		150	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		17 456		41 750	
	Résultat de l'exercice	136		(36 663)		84 056	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		90 793		127 456	
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		1 779 904		2 895 624	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 745		4 957	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		15 833		17 148	
	Comptes courants d'associés	173					
	Autres dettes	175		126 000		136 000	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		1 923 482		3 053 730		
Total général (I + II + III)				180	2 014 275	3 181 186	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	1 779 904	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 600	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2024

Formulaire obligatoire (article 302 septes A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 5 EXPERIENCE		Exercice N clos le 31122023		Exercice N-1 clos le 31122022		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				1		2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210					
	Production vendue { biens dont export et livraisons } { services * intracommunautaires }	215		214			1 747 167		
		217		218			1 667		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			(2 373 472)		
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226			770 624		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits			230			1		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232			145 987		
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242		33 784	15 185		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 850	244		1 975	1 919		
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254					
	Dotations aux provisions			256					
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262		4	62		
		260							
	Total des charges d'exploitation (II)			264		35 763	17 166		
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270		(35 763)	128 820		
	Produits financiers (III)			280					
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294			27 616		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		900			
RÉINTÉGRATIONS	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306			17 148		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310		(36 663)	84 056		
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312			36 663		
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
DÉDUCTIONS	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
	Entreprises nouvelles (44, sexies A)	986		989		Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981		991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexies decies)	992		
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septies decies)	993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127					
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	641		
	Dont divers* Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352		354	36 663		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	372	36 663	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire au 31/12/2023

Libellé	Montant
Totalisation	

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL 5 EXPERIENCE										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE																			
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410	1 500	412		414		416	1 500												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
	Immobilisations financières	480	1 300	482	1 600	484	1 300	486	1 600												
TOTAL		490	2 800	492	1 600	494	1 300	496	3 100												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500	1 500	502		504		506	1 500										
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
	TOTAL	570	1 500	572		574		576	1 500												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 % 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
					Court terme *	Long terme															
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL		578	580	582	584	586	581	587	589												
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595											
TOTAL							596	585	597	599											

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL 5 EXPERIENCENéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
	Dotations		Reprises		
Fonds commercial	681		683		
Autres Immob. incorp.	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710		715		2
Constructions	720		725		3
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5
Matériel de transport	750		755		6
Autres immobilisations corporelles	760		765		7
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B 780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	982 bis
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984
Déficits de l'exercice			860 36 663
Total des déficits restant à reporter			870 36 663

IV DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378 135 540
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2033-E 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 5 EXPERIENCE		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01012023 et clos le : 31122023		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	33 784
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	4
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	33 788
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 (33 788)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

☒ (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 75066122500045

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 5 EXPERIENCE

ADRESSE (voie) 68 BOULEVARD CARNOT

CODE POSTAL 06400 VILLE CANNES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	150
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A. Dénomination EURO SECURE
N° SIREN (si société établie en France) B168067 % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 150
Adresse : N° 18 Voie RUE ROBERT STUMPER
Code postal 99999 Commune LUXEMBOURG Pays LUXEMBOURG

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	0
---	---

 (1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

N° SIRET

7 | 5 | 0 | 6 | 6 | 1 | 2 | 2 | 5 | 0 | 0 | 0 | 4 | 5 |

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 5 EXPERIENCE

ADRESSE (voie)

68 BOULEVARD CARNOT

CODE POSTAL

06400

VILLE

CANNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

N° 2069-RCI-SD

(2024)

Formulaire obligatoire

Au titre de l'année civile 2017

Néant ☒

Dénomination de l'entreprise	SARL 5 EXPERIENCE	N° Siren : 750661225
Adresse	68 BOULEVARD CARNOT	06400 CANNES

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés ☐		PME au sens communautaire ☐
Dénomination de la société mère		N° Siren :
Adresse		

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris

Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte

Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 014 275** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de euros et un total **charges** de **36 663** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-36 663** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations sont composées des frais d'établissement.
Ces frais ont été amortis totalement.
La durée d'amortissement retenue a été 5 ans.

Stocks et en cours

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.
Les charges identifiables ont été directement affectés à chaque production en-cours.
Les autres frais ont été répartis au prorata du coût de production de chaque production en-

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

cours.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Annexe libre

Abandon de dettes reçues avec clause de retour à meilleure fortune

Etat exprimé en **euros**

La société bénéficie d'un abandon de créance consentie par la société mère.

Cet abandon est formalisé par une convention rédigée par acte sous seing privé en date du 31 mai 2023.

Cet acte prévoit un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune telle qu'elle est définie dans ladite convention.

Ainsi, le montant de 770 625 euros est enregistré en subvention pour le bilan clos au 31 décembre 2022. Les montants des sommes abandonnées seront ramenées à zéro en date du 31 mai 2023.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 500					1 500
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 500					1 500
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 300		1 600		1 300	1 600
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 300		1 600		1 300	1 600
TOTAL		2 800		1 600		1 300	3 100

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 500			1 500
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 500			1 500
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL		1 500			1 500

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 600	1 600	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	12 861	12 861	
	Taxes sur la valeur ajoutée	54 892	54 892	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 014	2 014	
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	71 367	71 367	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)	1 675 000		1 675 000	
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	104 904		104 904	
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 745	1 745		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 833	15 833		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	126 000	126 000		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 923 482	143 578	1 779 904	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		550 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 000 000			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Frais d'établissement

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Valeur nette

Taux
amortissement

Frais de constitution

Frais de premier établissement

Frais d'augmentation de capital

TOTAL

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	150,00	10,0000	1 500,00
	Emises pendant l'exercice	9 850,00	10,0000	98 500,00
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	10 000,00	10,0000	100 000,00

Bilan

Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 500	1 500		
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières (1)	1 600		1 600	1 300
	Total I	3 100	1 500	1 600	1 300
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production	1 788 965		1 788 965	763 765
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	95 000		95 000	
	Créances clients et comptes rattachés (2)				
	Autres créances (3)	69 767		69 767	775 335
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	58 942		58 942	1 640 786
	Charges constatées d'avance				
Total II		2 012 675		2 012 675	3 179 886
Total général I + II		2 015 775	1 500	2 014 275	3 181 186

Passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	100 000	1 500
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	10 000	150
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	17 456	41 750
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(36 663)	84 056
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		90 793	127 456
Total II			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	1 779 904	2 895 624
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	1 745	4 957
	Dettes fiscales et sociales	15 833	17 148
	Comptes courants d'associés		
	Autres dettes	126 000	136 000
	Produits constatés d'avance		
Total III		1 923 482	3 053 730
Total général I+II+III		2 014 275	3 181 186

- (1) Dont immobilisations financières - 1 an
 (2) Dont créances à plus d'un an
 (3) Dont comptes courants associés débiteurs

- (4) Dont dettes à plus d'un an
 Coût de revient des immobilisations acquises
 Prix de vente hors TVA des immob. cédées

1 779 904
1 600

Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Actif immobilisé	1 600	0,08	1 300	0,04	300	23,08
Autres immobilisations incorporelles						
FRAIS D'ET ABLISSEMENT	1 500	0,07	1 500	0,05		
AMORTISSEMENT S DES FRAIS D'ET.	(1 500)	-0,07	(1 500)	-0,05		
Immobilisations financières	1 600	0,08	1 300	0,04	300	23,08
CAUTION	1 600	0,08	1 300	0,04	300	23,08
Actif circulant	2 012 675	99,92	3 179 886	99,96	(1 167 211)	-36,71
Mat.premières, appros, en-cours de production	1 788 965	88,81	763 765	24,01	1 025 200	134,23
STOCK MALLEMORT	729 709	36,23	652 380	20,51	77 328	11,85
STOCK VILLA TILLI	1 059 256	52,59	111 385	3,50	947 871	850,99
Avances & acomptes versés sur commandes	95 000	4,72			95 000	
FOURNISSEURS ACOMPTES PAYES	95 000	4,72			95 000	
Autres créances	69 767	3,46	775 335	24,37	(705 568)	-91,00
ETATS - IMPOTS SUR LES SOCIETES	12 861	0,64			12 861	
TVA DEDUCTIBLE	1 982	0,10	447	0,01	1 535	343,77
TVA DED. SUR DECAISSEMENT	285	0,01	389	0,01	(104)	-26,78
CREDIT DE TVA	1 008	0,05			1 008	
TVA A REMBOURSER	51 618	2,56			51 618	
IMPOTS - TAXES			1 789	0,06	(1 789)	-100,00
CONSIGNATION AVOCAT	2 014	0,10	2 014	0,06		
NOTAIRES			72		(72)	-100,00
PRODUITS A RECEVOIR			770 624	24,22	(770 624)	-100,00
Disponible	58 942	2,93	1 640 786	51,58	(1 581 843)	-96,41
SOCIETE GENERALE	5 173	0,26	982 551	30,89	(977 378)	-99,47
CIC	53 769	2,67	658 235	20,69	(604 466)	-91,83
Total du Bilan Actif	2 014 275	100,00	3 181 186	100,00	(1 166 911)	-36,68

Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
TOTAL I - Capitaux propres	90 793	4,51	127 456	4,01	(36 663)	-28,77
Capital Social ou individuel	100 000	4,96	1 500	0,05	98 500	N/S
CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	100 000	4,96	1 500	0,05	98 500	N/S
Réserve légale	10 000	0,50	150		9 850	N/S
RESERVE LEGALE	10 000	0,50	150		9 850	N/S
Report à nouveau	17 456	0,87	41 750	1,31	(24 294)	-58,19
REPORT A NOUVEAU	17 456	0,87	41 750	1,31	(24 294)	-58,19
Résultat de l'exercice	(36 663)	-1,82	84 056	2,64	(120 719)	-143,62
Provisions pour risques et charges						
Total III Dettes	1 923 482	95,49	3 053 730	95,99	(1 130 248)	-37,01
Emprunts et dettes assimilées	1 779 904	88,36	2 895 624	91,02	(1 115 720)	-38,53
EURO SECURE - EROP4 SERIE A	625 000	31,03	1 625 000	51,08	(1 000 000)	-61,54
EURO SECURE - EROP4 SERIE B	125 000	6,21	125 000	3,93		
EURO SECURE - LYOTRE	925 000	45,92	375 000	11,79	550 000	146,67
INTERETS COURUS S/ PRET EROP4	79 110	3,93	729 700	22,94	(650 590)	-89,16
INTERETS COURUS S/ PRET LYOTRE	25 795	1,28	40 925	1,29	(15 130)	-36,97
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 745	0,09	4 957	0,16	(3 213)	-64,81
Collectif fournisseurs créditeurs	1 745	0,09	4 957	0,16	(3 213)	-64,81
Dettes fiscales et sociales	15 833	0,79	17 148	0,54	(1 315)	-7,67
ETATS - IMPOTS SUR LES SOCIETES			17 148	0,54	(17 148)	-100,00
TVA DEDUCTIBLE MALLEMORT						-100,00
TVA COLLECTEE						-100,00
TVA SUR ACOMPTES VERSES	15 833	0,79			15 833	
Autres dettes	126 000	6,26	136 000	4,28	(10 000)	-7,35
AUTRES CREDITEURS-FM	126 000	6,26	136 000	4,28	(10 000)	-7,35
Total du Passif	2 014 275	100,00	3 181 186	100,00	(1 166 911)	-36,68

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			1 747 167
Production vendue (Services et Travaux)			1 667
Productions stockée			(2 373 472)
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			770 624
Autres produits			1
Total des produits d'exploitation			145 987
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		33 784	15 185
Impôts, taxes et versements assimilés		1 975	1 919
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges		4	62
Total des charges d'exploitation		35 763	17 166
RESULTAT D'EXPLOITATION		(35 763)	128 820
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			27 616
Charges exceptionnelles		900	
Impôts sur les bénéfices			17 148
BENEFICE ou PERTE		(36 663)	84 056
RESULTAT FISCAL		Col. 1	Col. 2
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégrations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			36 663
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
RESULTAT FISCAL après imputation des déficits (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			36 663

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2023	12	01/01/2022	12	Variations	%
	31/12/2023	mois	31/12/2022	mois		
Total des produits d'exploitation			145 987	8,35	(145 986)	-100,00
Production vendue Biens			1 747 167	99,90	(1 747 167)	-100,00
VENTE ROUMANILLE			658 000	37,63	(658 000)	-100,00
VENTES LE FLORENCE			1 089 167	62,28	(1 089 167)	-100,00
Production vendue Services + Travaux			1 667	0,10	(1 667)	-100,00
PRODUITS ANNEXES			1 667	0,10	(1 667)	-100,00
Production stockée			(2 373 472)	-135,7	2 373 472	100,00
VARIATION DE STOCK			(2 373 472)	-135,7	2 373 472	100,00
Subventions d'exploitation			770 624	44,07	(770 624)	-100,00
SUBVENTION D'EXPLOITATION			770 624	44,07	(770 624)	-100,00
Autres produits			1		(1)	-71,19
PRODUITS DIVERS			1		(1)	-71,19
Total des charges d'exploitation	35 763		17 166	0,98	18 597	108,33
Autres achats et charges externes	33 784		15 185	0,87	18 599	122,48
CHARGES LE FLORENCE	25 473		5 417	0,31	20 056	370,24
HONORAIRES DIVERS	2 086		5 737	0,33	(3 650)	-63,63
FRAIS D'ACTES	111				111	
FRAIS DE DEPLACEMENTS	2 646		1 436	0,08	1 210	84,22
FRAIS BANCAIRES	3 467		2 596	0,15	872	33,59
Impôts, taxes et versements assimilés	1 975		1 919	0,11	56	2,92
COTISATION FONCIERE DES ENTREP	1 850		1 919	0,11	(69)	-3,60
DROITS D'ENREGISTREMENT	125				125	
Autres charges	4		62		(58)	-93,65
CHARGES DIVERSES	4		62		(58)	-93,65
Résultat d'exploitation	(35 763)		128 820	7,37	(164 583)	-127,76
Total des charges financières			27 616	1,58	(27 616)	-100,00
INTERETS DES EMPRUNTS			27 616	1,58	(27 616)	-100,00
Total des charges exceptionnelles	900				900	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	900				900	
Impôts sur les bénéfices			17 148	0,98	(17 148)	-100,00
IMPOTS SUR LES SOCIETES			17 148	0,98	(17 148)	-100,00
Résultat de l'exercice	(36 663)		84 056	4,81	(120 719)	-143,62

SARL 5 EXPERIENCE

Au capital social de 100 000 euros

Siège social : CANNES (06400) – 68 boulevard Carnot

RCS Cannes : 750 661 225

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt-quatre

Le 28 Juin

à 10h

La soussignée, EURO SECURE SA, société de droit luxembourgeois, au capital de 31 000 €, sise au Luxembourg, 18 rue Robert Stümper, enregistrée au R.C.S. de Luxembourg sous le n° B 168.067, agissant en sa qualité de seule associée de la SARL 5 EXPERIENCE, au capital de 100 000€, divisé en 10 000 parts sociales, et en la présence de Madame Martine BITTON, gérante,

constate

que dans le cadre des conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce, l'associée unique, EURO SECURE SA, détient une créance sous la forme d'emprunts s'élevant en principal à 1 675 000 €, auquel s'ajoutent les intérêts qui s'élèvent à la somme de 104 904 €, soit une créance totale de 1 779 904 €.

a décidé :

d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit la somme de 36 663 € au compte Report à Nouveau, qui s'élèvera donc à un total de -19 207 €.

de donner quitus entier et sans réserve à la gérance pour l'accomplissement de sa mission et l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

de conférer tous pouvoirs au porteur des présentes en vue d'accomplir au Greffe du Tribunal de Commerce de Cannes, les formalités y afférentes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

EURO SECURE SA


Karin STAFFLER

Administrateur